

Compte rendu de la réunion du département du 18/02/2026 à Poissy

Cette réunion est la première d'une série de 21 réunions organisées par le département avant les élections départementales de 2028 au rythme d'une par mois.

Le titre de ces réunions est : « Les rendez-vous du dialogue citoyens » avec l'ouverture d'une plateforme numérique <https://dialoguecitoyen.yvelines.fr/>. C'est le maire de Noisy-le-Roi, Marc Tourelle qui coordonne cette action.

Le premier canton concerté était celui de Poissy : Achères, Carrières-sous-Poissy et Poissy.

Étaient présents : KO, Suzanne Jaunet (élu du département pour ce canton) et en début de réunion Eddie Aït (qui n'est pas resté très longtemps et dont le départ a été souligné par P. Bédier), ainsi que Non au Pont d'Achères.

À la suite des questions de l'auditoire, on a assisté à un « one man show » de P. Bédier sur l'ensemble des projets qui nous concerne.

Liaison RD30/RD190 : Pont d'Achères

Pour P. Bédier :

- Ce projet est indispensable afin de pouvoir détourner le flux de camions traversant Poissy, d'autant plus que la circulation routière sera pénalisée par le tracé du Tram 13. Une fois le pont construit un arrêté pourra être pris par la municipalité de Poissy pour interdire les PL dans Poissy et les obliger à prendre le pont d'Achères.
- Quel qu'en soit le coût, ce projet sera réalisé par le département.
- Toutes les nouvelles voies routières sont construites à 4 voies.
- Les infrastructures routières soutiennent le développement économique.
- Cette liaison est en lien avec le trafic induit par PSMO.
- Aujourd'hui on en est à la construction des routes avant d'entreprendre les travaux du pont. **Encore faut-il faire une nouvelle DUP pour inclure les chemins ruraux des communes de la Boucle de Chanteloup (notamment Triel) dans le projet. Il est vraisemblable qu'il y aura un recours et ce n'est qu'à l'issue de ce recours que les travaux seront entrepris.**

Ces propos sont désormais bien connus.

Les opposants à ce projet ont rappelé que :

- Le recours juridique est toujours en instruction
- Que d'autres solutions existent pour limiter la circulation dans Poissy
- Que la création de routes augmente le trafic routier

- Que le lien infrastructure/économie date du siècle passé
- Que les risques d'inondations ne sont pas négligeables
- Que les nuisances et le coût du projet sont disproportionnés par rapport aux avantages.

Tram 13

P. Bédier a repris l'argumentation de IDF Mobilité pour l'absence d'arrêt au chêne feuillu, sur la non-rentabilité d'un tel arrêt coût/nb de passagers concernés, mais connaissait mal le sujet.

Par ailleurs il a semblé découvrir que le Tram 13 ne reliait pas directement Poissy à Saint Germain-en-Laye. « Tout maillage a ses limites »

Ligne Nouvelle Paris Normandie

Il s'est montré satisfait de l'arrêt à Mantes et a déclaré continuer à réclamer un arrêt à Achères.

Requalification RD190

Il s'est félicité de la TCSP sur cette voie de Carrières -sous-Poissy à Poissy en oubliant qu'elle n'allait pas jusqu'à Triel.

En termes de circulation douce

Ont été évoqué par les participants :

- la nécessité de réaliser une piste cyclable le long de la CD55. Pas sûr que P. Bédier ait compris de quoi il s'agissait.
- la nécessité de réaliser trottoirs et pistes cyclables entre Poissy et le lycée du Technoparc. Sur ce point P. Bédier a affirmé leur réalisation dans les 18 mois à la suite des travaux sur le carrefour Pigozzi et la RD30.
- la passerelle entre Carrières-sous-Poissy et Poissy qui satisfait tout le monde.

Energie propre

Le renouvellement de concession prochain d'Azalys, l'incinérateur de la boucle de Chanteloup. Ce serait l'occasion de mieux récupérer la chaleur produite (réseau urbain de chaleur). **A suivre**

Data center : la chaleur du data center de l'usine Stellantis ne serait pas récupérer ?

Un data center dans la boucle dont la chaleur serait récupérée ???

Le département semble ouvert à tous ces projets.

Maintien d'une activité industrielle sur le site de Stellantis

P. Bédier a affirmé sa volonté de maintenir une (laquelle ?) activité industrielle sur le site.

Etang de la Galliotte

Une consultation « citoyenne » devrait être prochainement lancée.

Beaucoup de sujets abordés, sans réellement beaucoup de nouveauté. Une belle opération de communication qui devrait se poursuivre dans les autres cantons du territoire dont celui de Conflans et celui de Verneuil que l'on pourra mieux préparer.